le griffe

Saint-André-de-Sangonis

Février 2023 • N°17

Le magazine d'informations municipales

L'eau c'est la vie !

p.9 INFOS MUNICIPALES
Seconde vie pour le château d'eau

p.6
SOCIAL
La cantine à 1 euro

p.12-13
DOSSIER MOZAÏKA
Un an et de beaux projets

Infos municipales I Infos Jeunes I Vie de la commune I Environnement I Vie sociale I Agenda

énergiesfluides
ÉNERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
brazeo
POÊLES & CHEMINÉES
100% ÉNERGIES RENOUVELABLES 100% QUALITÉ
Show-Room ouvert du lundi au samedi de 10h/12h30 et 13h30/18h ou sur RDV
9 Rue de la Lucque - ZAE de la Garrigue - 34725 St André de Sangonis
04 99 620 736 • WWW.ENERGIESFLUIDES.FR

BBC ISOLATION
Isoler c'est économiser!
Isolation Thermique
Ventilation
Monsieur CABLAT Alexandre
Saint André de Sangonis - 04 67 44 26 96
www.bbcisolation.fr contact@bbcisolation.fr

irrijardin
PISCINE • SPA • ARROSAGE
ÉQUIPEMENTS - ENTRETIEN - TRAITEMENTS - PRODUITS - CONSEILS - ASTUCES
STRUCTURE BLOC
STRUCTURE COQUE
STRUCTURE BOIS
UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES POUR VOUS CONSEILLER
PISCINE
COQUE
BLOC POLYSTYRENE
BOIS / HORS-SOL / INTEX
SPA
SPA DÉTENTE - RELAXATION
SPA THÉRAPIE - NAGE
ARROSAGE
SURFACE / G.A.G / ENTERRÉ
ÉTUDE GRATUITE DE PROJET
CLERMONT L'HÉRAULT
Z.A.E LES TANES BASSES
3 RUE DU CHARDONNAY
04.67.88.23.70
irri34cle@irrijardin.fr
Retrouvez nos horaires, actualité.
Réalisations sur notre site :
irrijardin.fr/magasins/sud-ouest/clermont-l-herault
Retrouvez nous également sur facebook
Capital MEILLEURES ENSEIGNES 2023

DIRECT STOCK
ARRIVAGE HEBDOMADAIRE
Produits alimentaires DLC en cours,
Textiles, Bazar, Bricolage, Hygiènes...
Tous nos produits sont neufs
(fin de série, surproduction, etc)
4 rue de la Syrah - face au Pôle santé
Clermont l'Hérault - 04 67 44 40 28
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 - 14h00 à 19h30
Le samedi sans interruption de 9h00 à 19h30
direct-stock-34.fr
Site internet

Mais dans quel monde vivons-nous ?

Où va-t-on ?

C'était mieux avant !

Mais non, regardez les progrès de la médecine ! Mieux vaut regarder devant et avancer !

Ces questions et ces avis sont bien au cœur de nos réflexions et de nos discussions.

Il faut bien reconnaître que nous pensions, il y a quelques années en arrière, que le monde allait être plus pacifique et plus sûr alors qu'en ce début 2023 les conflits et les guerres résonnent… et même près de nous, en Europe. Combien de morts en Ukraine dans une guerre dont on ne voit pas la fin ? Quelle issue impossible des face-à-face au Moyen-Orient, au Yémen, en Palestine et en Israël ?

Le monde cherche ses équilibres et ne les trouve pas ; nos sociétés créent des débats d'idées et ne savent pas les vivre pacifiquement et les transforment en affrontements…

Alors…

Sans en arriver à se replier sur notre « nous-même », nous pouvons apprécier et vivre notre proximité saint-andréenne, car oui, la commune, le quartier, la place centrale, nous offrent des cadres de vie agréables et paisibles. La proximité est une vraie valeur, à nous de l'apprécier et de la vivre harmonieusement.

C'est d'ailleurs ainsi que les solidarités s'affirment, que les vigilances se créent et permettent de se soucier de son voisin, que les animations et les fêtes rassemblent et créent la joie collective.

Oui dans ce monde qui bouge, vivons le présent et avançons en retenant ce qui va bien, le positif. Construisons à notre niveau ce monde paisible et harmonieux que nous souhaitons tous.

En ce début d'année et alors que j'écris ces quelques mots le 31 janvier, j'ai voulu vous dire ma confiance et mon espoir et vous souhaiter une bonne année 2023 !

Croyez donc dans l'avenir ! Soyez assurés que vos élus y croient !

Avec mes sentiments dévoués.

Votre maire,
Jean-Pierre GABAUDAN

SAINT-ANDRÉ DE SANGONIS

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Copyright photos : Service Communication - Mairie de Saint-André-de-Sangonis, freepik, page 19 :©Nereus
Conception, rédaction, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68 et le
service communication mairie : 04 67 57 00 64 - www.saintandredesangonis.fr
Dépôt légal : 1er trimestre 2023.

dixicom

TRADITION

Une cérémonie des vœux conviviale

Le 7 janvier 2023, les Saint-Andréens ont été conviés à cet évènement qui allie souhaits de bonne année et présentation des projets.

Jean-Pierre Gabaudan, maire de Saint-André-de-Sangonis, accompagné du conseil municipal, a d'abord rappelé les nombreuses réalisations qui ont jalonné l'année 2022. Parmi celles-ci figurent l'ouverture du centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka, la refonte du site internet de la commune, la mise en place de la cantine à 1€ (lire page 6) et la création de plusieurs parkings (rue du couvent, Avenue Jean-Jaurès, ainsi qu'à proximité de l'école Anne Frank).

De nombreux projets en 2023

La ville poursuit son développement en 2023, avec la concrétisation de nombreux projets : déploiement de la fibre optique, travaux de réhabilitation de l'école Gaubil et des anciens bains-douches, installation d'un système de chauffage/climatisation dans le Gymnase Raymond Boisset, construction de deux halles de sport et de l'espace de vie associatif, rénovation de l'ancienne maison Bertrand, reconvertie en nouvelle maison intergénérationnelle.

Enfin, l'année sera aussi marquée par l'agrandissement de l'école Anne Frank, la mise en place de feux tricolores, le développement des modes de déplacements doux, la mise en place de caméras de vidéo-surveillance, la signature de la convention de "l'opération de revitalisation de territoire" du programme Petites villes de demain, le réaménagement du cours de la Place et des études portant sur le projet de médiathèque ou l'aménagement de l'entrée de ville Est.

Si vous n'avez pas pu assister à la cérémonie des voeux ou si vous souhaitez visionner un récapitulatif des projets, vous pouvez revoir cet événement en vidéo sur : https://www.youtube.com/watch?v=1turwiavwiM

en bref...

PAPI 3 du fleuve Hérault

Pour réduire durablement les conséquences et les dommages des inondations sur les personnes, les biens et les activités économiques, les acteurs du territoire, regroupés au sein de l'Établissement Public Territorial de Bassin du Fleuve Hérault (EPTB Fleuve Hérault), entendent poursuivre les actions développées au sein des précédents Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) initiés sur le bassin versant dès 2012. D'une durée de 6 ans (2023-2028), ce PAPI III prévoit 37 actions réparties sur 7 axes d'intervention, pour un montant total prévisionnel d'environ 30 M€. Une phase de concertation permet actuellement au public de s'informer sur le programme, mais également de poser des questions ou de donner un avis, via une plateforme en ligne (Colidee). Vous y trouverez les différentes pièces constitutives du dossier et la possibilité de vous exprimer.

https://colidee.com/o128p529/comprendre.htm

PVD-ORT

Saint-André et Gignac, main dans la main

Le 12 janvier, Jean-Pierre Gabaudan, maire de Saint-André de Sangonis et Jean-François Soto, maire de Gignac et président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ont cosigné, avec l'Etat et les partenaires du projet, la convention-cadre de l'Opération de revalorisation de Territoire (ORT), du programme Petite villes de demain (PVD).

Il est assez exceptionnel qu'une convention-cadre PVD-ORT soit signée en même temps pour deux cités voisines, réunies dans un projet commun. *« Nos communes préparent ensemble leur avenir avec un projet cohérent à long terme visant à renforcer leurs fonctions de centralité au profit de tous les habitants de la vallée de l'Hérault »* ont notamment déclaré Jean-Pierre Gabaudan et Jean-François Soto. Saint-André de Sangonis et Gignac sont donc désormais engagées dans un plan d'actions établi pour 5 ans, selon 5 axes avec pour fil conducteur, la transition écologique.

À travers ce programme, les deux villes vont continuer de travailler sur la complémentarité de leurs activités économiques et commerciales, des équipements et des services, des offres culturelles et touristiques, des loisirs, ainsi que des liaisons en déplacement doux.

Le programme Petites villes de demain

Pour rappel, le programme national Petites villes de demain a pour objectif de soutenir les villes de moins de 20 000 habitants, afin d'améliorer leur qualité de vie, tout en renforçant leur attractivité.

Les communes doivent répondre à des critères de centralité et animer un bassin de vie. L'intention est de faire du « cousu main » en fonction des enjeux territoriaux spécifiques. Petites villes de demain permet de mobiliser des financements pour l'ingénierie et la mise en œuvre des projets, de mobiliser des cofinancements, de s'appuyer sur une boîte à outils et d'activer des réseaux et des partenariats.

Ce soutien est formalisé dans la convention-cadre de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT).

Le rôle d'une ORT

Le programme de la convention ORT comprend un diagnostic synthétique, un projet de territoire, un programme d'actions, une maquette financière. Objectif : contribuer à la reconquête des centres anciens en engageant des actions sur l'habitat dégradé, ainsi que sur l'aménagement et le commerce dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. Et ce, grâce à la mise en œuvre d'outils juridiques facilitateurs. Quant au calendrier, il prévoit un comité de pilotage au moins une fois par an et des comités techniques pour chacun des axes thématiques.

Pour en savoir plus :
https://saintandredesangonis.fr/signature-de-la-convention-ort-petites-villes-de-demain/

Outre Jean-Pierre Gabaudan et Jean-François Soto, étaient également présents pour co-signer l'ORT : Éric Suzanne, sous-préfet de Lodève représentant l'Etat (agence nationale de la cohésion des territoires), Jean-Jacques Haladjian, directeur territorial Hérault de la Banque des territoires, Sophie Lafenêtre, directrice générale de l'Établissement public foncier Occitanie, Fadilha Bennamar Koly, conseillère régionale d'Occitanie, Claudine Vassas-Mejri, 1ère vice-présidente du Département de l'Hérault.

COUP DE POUCE AUX FAMILLES

La municipalité adopte la cantine à 1€

Dans un souci d'équité et afin de rendre la cantine scolaire accessible aux familles à revenus modestes, la commune met en place une tarification sociale. La grille tarifaire des activités de loisirs périscolaires et extrascolaires a également été revue depuis le 1er janvier 2023.

Avec le soutien de l'Etat, la commune de Saint-André-de-Sangonis a mis en place le dispositif "cantine à 1€" qui concerne toutes les familles ayant un quotient familial de moins de 1000 €, soit plus de la moitié des enfants fréquentant la restauration scolaire actuellement. Et ce, à l'exception des repas pris en centre de loisirs (les mercredis et vacances scolaires).
Malgré la hausse du coût de l'énergie et des matières premières répercutées, entre autres, par les prestataires, la municipalité a ainsi choisi de protéger au mieux les foyers les plus modestes et de ne pas les impacter financièrement dans cette période d'inflation. Cette tarification sociale s'accompagne d'une révision globale de l'ensemble des prix appliqués sur les temps périscolaires et extrascolaires : une première depuis huit ans.

Quotient familial

Les tarifs sont donc désormais calculés en fonction du quotient familial qui englobe les revenus, les prestations sociales et le nombre d'enfants à charge notamment, pour une prise en compte plus juste des différentes situations. Le quotient retenu pour la facturation est celui valable au 1er janvier de l'année en cours et sera mis à jour à cette date échéance (sauf naissance ou séparation, à condition d'en informer le service). Le quotient familial étant établi par la CAF début février, la facturation du mois de janvier en sera quelque peu retardée. Les parents allocataires n'auront aucune démarche à effectuer : la mise à jour sera automatique. Ceux affiliés à la MSA devront fournir chaque début d'année, un avis d'imposition pour le calcul de leur quotient. En l'absence de ce document, le tarif maximum sera appliqué.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le pôle jeunesse au 04 67 57 04 67 ou par mail : polejeunesse@sangonis.fr

en bref...

Ceifor

Le 6 décembre dernier, les élus, représentants de l'Etat et du SDIS 34, ont posé la première pierre du futur Centre interdépartemental de formation (Ceifor) du Service départemental incendie et secours de l'Hérault, le seul en Occitanie. Située près du lycée Simone Veil à Gignac, la structure qui devrait ouvrir ses portes en avril 2024 permettra aux stagiaires de s'entraîner en situation réelle sur un site de 30 hectares dédié aux différentes typologies de secours.

PEM

Le chantier du pôle d'échanges multimodal (Pem) de Gignac, estimé à 2,7 millions d'euros, est prévu au printemps 2023. Il devrait favoriser les déplacements collectifs et doux, avec une nouvelle gare routière, un parking supplémentaire, des bornes de recharge, des liaisons cyclables ou encore une maison du tourisme et de la mobilité. Pour rappel, ce projet s'inscrit dans un triple contexte : le déplacement de la gare routière, l'arrivée d'une future ligne de car à haut niveau de service (CHNS), et l'aménagement de la ZAC La Croix.

ÉNERGIE

Le gymnase équipé d'un nouveau système de chauffage et de climatisation

La rénovation énergétique des bâtiments de la commune est l'une des priorités de l'équipe municipale. Des travaux ont donc été engagés dans le gymnase Raymond Boisset, afin de le doter d'un système de climatisations réversibles, pour remplacer le chauffage défaillant.

Dans le cadre des contrats « Bourgs-centres », la ville a obtenu pour ce projet, un accompagnement de la Région Occitanie à hauteur de 39 454€, sur un montant global de 157 816€ HT. Ces travaux ont fait l'objet d'un marché public, remporté par l'entreprise « EFC ». La première partie du gymnase a été réalisée en novembre 2022. Les salles annexes du gymnase seront équipées au cours du 1er trimestre 2023. Les aînés ont pu inaugurer ce nouveau système de chauffage lors du traditionnel repas de Noël, qui a eu lieu le 17 décembre

2022. L'occasion de les accueillir dans des conditions optimales, afin que l'ensemble des participants passent un moment de convivialité et de partage, au chaud.

NUMÉRIQUE

Saint-André à l'heure du très haut débit

Le déploiement de la fibre dans notre commune tire à sa fin. Les Saint-Andréens peuvent vérifier s'ils sont déjà raccordés et souscrire un abonnement auprès de leur opérateur.

Grâce aux travaux commencés en avril dernier, la fibre optique s'est déployée progressivement sur la commune, le chantier ayant été phasé par tranches. L'objectif était de terminer ce chantier au 1er trimestre 2023 : les délais sont tenus. Le relais doit maintenant être pris par les fournisseurs d'accès à internet. Les particuliers et les entreprises qui le souhaitent peuvent ainsi souscrire un abonnement fibre optique auprès de l'opérateur de leur choix, qui réalisera le raccordement final par l'installation d'une nouvelle prise. Pour rappel, cette technologie permet de naviguer de façon ultra rapide sur le réseau internet. Afin de savoir si votre logement ou votre local professionnel est déjà raccordé au réseau de la fibre, vous pouvez consulter la carte mise en ligne par l'Arcep : **https://cartefibre.arcep.fr/**

Économies d'énergie

Compte tenu du contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale car elle représente un fort gisement d'économies financières. En témoignent les résultats de cette démarche entreprise dès 2019 par la municipalité, dans la continuité de ses engagements en matière de maîtrise des consommations énergétiques et de transition écologique. Selon les premiers bilans établis pour une année pleine, la commune se dirige vers une économie de 50 % ! Les sommes économisées seront réinvesties dans le remplacement des candélabres - notamment ceux qui éclairent vers le haut, interdits d'ici 2025 – au profit d'éclairages Led, « intelligents » et vertueux. Une première campagne d'achat a été effectuée par la commune dans le courant du 2e semestre 2022 pour un peu plus de 30 000 euros : le service technique effectue progressivement les changements.

pastor tp
urd terrassement transport

22, Rue de la Lucques
Ecoparc La Garrigue
34725 Saint André de Sangonis
06 82 50 23 23 - 06 78 98 82 43
contact@pastor-tp.com

Frédéric Basseville
CRÉATION • ÉTUDES
SOMAHU AUTOMATISMES SOMAHU MAINTENANCE

PORTES & PORTAILS AUTOMATIQUES
TOUTES FERMETURES & ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
COMMERCES
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE – HABITAT

Parc d'Activités la Garrigue - 18 rue de la lucques
34725 Saint André de Sangonis
Tél. : 04 67 57 67 88 Fax : 04 67 57 50 29
www.somahu.com

MICHEL MEILLAN
ÉLECTRICITÉ • CLIMATISATION
Ventilation - Alarme - Fibre optique - Dépannage
5, rue de l'Amellau - Écoparc Cœur d'Hérault la Garrigue
34725 Saint-André-de-Sangonis
Tél : 09 77 75 82 08
Mobile : 06 09 89 00 87
michelmeillan@orange.fr

TAXI MS 34
UN TAXI À VOTRE SERVICE
ADS PALAVAS-LES-FLOTS 3
HÔPITAUX - CLINIQUES
AÉROPORT - GARE
TRANSPORT DE BAGAGES
ASSISTANCE
MARIAGE
06 61 10 73 02
taxims34-taxi-service.business.site
8 BIS, RUE JEAN MOULIN 34725 SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE BIEN ?
Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !
Patrick LAFON
Spécialiste sur le secteur de St André de Sangonis
Plus de 10 ans d'expérience
SAFTI IMMOBILIER
06 87 14 36 76
patrick.lafon@safti.fr
Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n° 531 104 552 au RSAC de la ville de Montpellier. Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n° CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse
www.safti.fr

allopneus.com
TECHNIC PNEUS
• VENTE • POSE
• PARALLÉLISME • FREINAGE
07 49 31 90 33
ZA Les Garrigues - 13, Rue de l'Amellau - 34725 St-André-de-Sangonis
rbedoussac34@gmail.com

Autosur Contrôle Technique
Rue de la comète ZAE Zone Cosmo
(En face du Mc Donald's)
34150 Gignac
04 67 57 95 25
AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE
394, rue de la Galaxi ZAE COSMO - 34150 Gignac
(derrière Point S à côté du garage Renault)
04 67 57 29 00

A.L.R. France
Aspiration Languedoc Roussillon
Travaux de terrassement
Aspiratrice & Excavatrice
Patrick MACIA - Gérant
06 71 48 13 71
contact@alrfrance.fr
A.L.R.

SERVICE DES EAUX

Seconde vie pour le château d'eau

La Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault réalise les travaux de rénovation de cet édifice communal.

Le château d'eau est une construction destinée à stocker l'eau potable. Ce réservoir, situé en hauteur, permet grâce à la force de gravité, d'alimenter en eau tous les robinets de la commune.

Construit dans les années 1960, cet édifice situé avenue Léonce Gabaudan, nécessitait d'entreprendre des travaux de rénovation. En effet, le service des eaux a mené des études durant trois ans et a mis en évidence des dégradations, sur la voûte de la cuve qui était corrodée, sur les piliers latéraux ainsi que dans les canalisations.

Une réhabilitation complète de l'ouvrage

Le chantier a donc démarré au mois de septembre 2022, avec pour objectif une réhabilitation complète de l'ouvrage.

Ainsi, les canalisations, le débitmètre et les organes de sécurité (garde-corps, échelle...) sont rénovés. L'étanchéité de la cuve, d'un volume de 600 m^3, est refaite, tout comme l'étanchéité du toit. La façade sera entièrement rénovée pour mettre en valeur l'édifice. Les antennes des opérateurs de communication ont été déplacées sur des terrains aux alentours du complexe sportif, afin que le château d'eau n'accueille plus d'équipements annexes. Enfin, une clôture, avec un portail seront installés pour éviter les infractions.

Le montant des travaux s'élève à 722 000 euros HT (hors taxes) et sont financés par la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault. Le Conseil Départemental subventionne les travaux à hauteur de 144 000 euros HT et l'Agence de l'eau à hauteur de 361 000 euros HT.

Le chantier devrait se terminer au début du mois d'avril 2023.

Pour plus d'infos

Vous pouvez contacter le service des eaux de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault :

- **Sur place (chemin de l'écosite, Gignac) du lundi au vendredi, de 8h à 13h.**
- **Par téléphone 04 67 57 36 26 : du lundi au vendredi de 8h à 17h**

Les analyses d'eau de la commune sont disponibles sur :
https://saintandredesangonis.fr/intercommunalite/#service-eaux

Des travaux d'entretien en février sur nos cours d'eau

Le 17 janvier, Jean-Pierre Gabaudan, maire de Saint-André-de-Sangonis et Henry Martinez, 1er adjoint, ont reçu Jean-Claude Cros, vice-président délégué à la Gemapi, ainsi qu'Arnaud Bouhours, technicien de rivière à la CCVH.

L'objectif de cette réunion était de préparer les travaux réalisés sur 5 ruisseaux de la commune, tout en protégeant la biodiversité. En effet, le service Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), de la communauté de communes vallée de l'Hérault, a fait intervenir en février l'entreprise Actiforest, sur des tronçons des affluents de l'Hérault à Saint-André-de-Sangonis : l'Argenteille, le Lagarel, le Besombes, le Valen et le Rivesprès. Il s'agissait d'enlever tout ce qui pouvait faire obstacle à l'écoulement des eaux, pour prévenir les inondations : retrait d'embâcles, élagage et abattage d'arbres instables.

Mesures écologiques

Pour préserver la biodiversité, ces travaux sont effectués avant les périodes de reproduction et de nidification des espèces, notamment les chauves-souris et les oiseaux. Des experts naturalistes réalisent des inventaires préalables, préconisent les modalités d'intervention et suivent les travaux. En particulier, en accord avec la commune, sur une parcelle publique en bordure du Lagarel, deux frênes morts sont conservés pour maintenir l'habitat de la Rosalie des Alpes, coléoptère protégé. Ces opérations, déclarées d'intérêt général, bénéficient de subventions de la Région Occitanie (20%) et du Département de l'Hérault (20%).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des eaux de la vallée de l'Hérault au 04 34 46 60 00.

Le saviez-vous ?

La GEMAPI concerne l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plan d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer ainsi que la protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines. Ces actions du domaine de la GEMAPI sont financées par la taxe GEMAPI. Les propriétaires riverains de cours d'eau doivent également en assurer un entretien régulier, ainsi que des berges, afin de ne pas bloquer l'écoulement des eaux.

à partir de **151 742,50€**

04 67 50 50 52
vestiapromotions.com

Vestia

*Sous réserve du stock disponible au 26/01/2023. Services et appels gratuits. Vestia – Montpellier RCS SIREN – 394246623 immeuble Le Triangle 17ème étage, 26 allée Jules Milhau – 34625 MONTPELLIER CEDEX 2 France tél : 04 67 50 50 52 – Visuel non contractuel à caractère publicitaire – Janvier 2023. Offre à durée limitée jusqu'au 19/03/2023 inclus dans la limite du stock disponible.

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

MG

MOULIN DE LA GARRIGUE
/ FAMILLE ROCH

VENTE D'HUILE D'OLIVE
ÉPICERIE FINE
CAVE À VINS
PRODUITS COSMÉTIQUES

4 Rue du Moulin à Huile
Ecoparc coeur d'Hérault la Garrigue
34725 Saint André de Sangonis

LUNDI AU SAMEDI | 08:00 à 12:00 | 14:00 à 19:00

moulin.garrigue Tél. 04 67 57 65 66 www.moulin-garrigue.fr

MENDES ENERGIE

ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR - DÉPANNAGE

TEL: 06-61-94-19-76
ST ANDRÉ DE SANGONIS

Pinon
PÈRE & FILS
CONSTRUCTION

15, rue du Moulin à huile - 34725 St André de Sangonis
07 87 96 28 67
pinon.galaad@gmail.com

Une large gamme de prestations originales
Des voyages sur mesure

Botany Bay Voyages

Cathy Isard
Conseillère Séjours et Voyages

06 50 71 41 42
cathy@botanybayvoyages.fr
botanybayvoyages.fr

1, rue des Coquelicots
34725 St-André-de-Sangonis

INTERVIEW

“L’atout du centre Mozaïka apporte une nouvelle dynamique sur la commune”

Equipement de proximité ouvert à tous les Saint-Andréens, le centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka vient de souffler sa première bougie. L’occasion de faire un point avec Didier Carayon, adjoint au maire, sur sa dynamique et ses perspectives.

Didier Carayon,
adjoint chargé des associations, du patrimoine, de la qualité de vie, de l’enfance, de la jeunesse et de l’adaptation des locaux scolaires.

Quel bilan faites-vous concernant la fréquentation et le fonctionnement du centre Mozaïka ?

Un an après l’ouverture de ce centre socio-culturel et sportif municipal, nous pouvons parler de bilan très positif. En effet, la structure compte à ce jour 39 adhérents et 4 bénévoles réguliers. En moyenne, 43 personnes fréquentent Mozaïka chaque semaine, à travers les nombreuses activités proposées. En 2022, Mozaïka a mené ou participé activement à 10 grandes manifestations : carnaval, fête de la jeunesse, marché du terroir, journées du patrimoine… Le centre a également organisé 51 ateliers de loisirs parents-enfants, avec en moyenne 12 participants par action, ainsi que 23 temps d’échanges sur des thématiques très variées. Enfin, 18 actions partenariales complètent ce tableau d’animations et 2 activités sportives hebdomadaires sont proposées : la marche senior et le badminton.

À quoi attribuez-vous ces résultats ?

Je dirais qu’ils sont le fruit d’un projet bien étudié, animé par une excellente équipe municipale. Le vrai atout du centre Mozaïka, c’est qu’il apporte une nouvelle dynamique sur la commune, avec ses nombreuses casquettes. En effet, le centre propose des actions autour de l’enfance et de la jeunesse, dont le contrat local d’accompagnement à la scolarité, l’accueil de loisirs périscolaires (ALP) et sans hébergement (ALSH), l’intégration des jeunes… De nombreuses actions sont également menées autour de la parentalité et de la famille comme les animations loisirs et les ateliers créatifs en famille, les temps d’échanges et de rencontres pour les parents, les actions autour du répit parental et l’aide aux vacances. Enfin, le centre développe des services de proximité sur la commune grâce à ses partenariats. Chaque semaine, des intervenants tiennent des permanences dans des domaines variés : démarches administratives, conseils et modes d’accueil sur la petite enfance, insertion des jeunes (16-25 ans), point d’écoute parents enfants, information et accès aux droits avec juriste, espace santé jeunes, médiation familiale. Je pense donc que la richesse des actions de Mozaïka participe aussi à son succès.

Quelles sont les perspectives pour 2023 ?

L’année 2023 va permettre à Mozaïka de continuer à s’affirmer comme un lieu de proximité, d’accompagnement et d’animation de la vie locale. Les actions mises en place vont être reconduites. Des actions pour les seniors seront également développées, avec la mise en place de conférences sur la nutrition-santé ainsi que le sport santé…

En pratique

Le centre Mozaïka est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi qu’un samedi matin sur deux, de 9h à 12h.
Adhésion : 5 € pour une personne seule ou 10 € par famille.
L’équipe est joignable par téléphone ou par e-mail : 04 67 57 91 41 / mozaika@sangonis.fr 1, cours de la liberté.

TRADITION

Un goût de partage

Pour bien débuter l'année, les bénévoles du centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka ont été invités à partager la galette des rois.

En présence de Didier Carayon, adjoint à la jeunesse et des agents municipaux, cette pause gourmande a été l'occasion de remercier les bénévoles impliqués dans la structure depuis le début de l'aventure et qui se démènent au quotidien pour faire vivre de nouvelles actions, proposer des animations ou accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Un moment rempli de convivialité qui en amènera d'autres. Merci à eux pour leur implication et leur dévouement auprès des Saint-Andréens.

Vous souhaitez devenir bénévole au sein de Mozaïka ? Vous avez du temps, des idées ou des projets ? Vous voulez vous engager pour votre ville, pour les générations futures, partager ou transmettre ? Vous pouvez nous rejoindre et participer à l'organisation des ateliers culturels, sportifs, intergénérationnels, de découverte, de partage...

Plus d'infos : 04 67 57 91 41
mozaika@sangonis.fr

EXPO PHOTO

De l'école d'hier à celle d'aujourd'hui

Du 7 au 11 février, les Saint-Andréens ont pu (re)découvrir en images, la vie scolaire d'autrefois.

Dans le cadre de cette exposition, la salle des fêtes a été décorée pour replonger les habitants dans l'histoire de la commune, à travers des centaines de photos de classe ainsi que des archives du siècle dernier émanant des écoles de Saint-André-de-Sangonis. L'occasion de revoir un grand-oncle en tenue d'époque, de se souvenir d'une institutrice disparue ou de se remémorer les moments d'insouciance dans la cour de l'école.

Les élèves des établissements saint-andréens ont pu visiter cette expo-photo, également ouverte au public les après-midis et le samedi. Une exposition aussi teintée de nostalgie que réussie, à en juger par le niveau important de fréquentation. La municipalité tient à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué à enrichir cette création, en apportant leurs souvenirs, leurs témoignages et leurs photos personnelles.

focus

Le carnaval Acte 2 !

Pour la 2ème année consécutive, le centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka, proposera aux Saint-Andréens de se réunir le samedi 25 mars, pour le carnaval. Au programme : un défilé dans les rues de la ville dont le départ est programmé à 14h, devant la mairie. Sortez vos plus beaux déguisements ! La troupe Karakwela animera la marche en musique, accompagnée de la Compagnie d'échassiers déambulants Zerafa. Enfin, l'événement se terminera sur le stade stabilisé, où Monsieur Carnaval sera jugé, dans le respect des traditions populaires.

Mozaïka se lance sur instagram !

Après facebook, Mozaïka rejoint maintenant le réseau social instagram ! Suivez-y toute l'actu de votre centre socio-culturel et sportif municipal.

NOUVEAU A MOZAÏKA

L'escambi du samedi !

Kezako ? Peut-être avez-vous déjà entendu parler des grafitérias, ces marchés gratuits et festifs apparus en 2010 en Amérique du Sud et largement installés, depuis, à l'étranger. Mozaïka s'y met aussi.

Le concept est simple, il suffit de déposer un ou des objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité et de fouiller ensuite pour trouver la perle rare qui vous fait défaut. Mais une gratiféria n'est pas uniquement un don ou un échange d'objets gratuit. Cela peut consister à offrir une prestation artistique, créative, échanger des savoirs, des astuces... L'escambi du samedi, c'est aussi un lieu pour se retrouver et discuter autour d'une boisson chaude.

Rendez-vous un samedi par mois à compter du 11 mars 2023, de 10h00 à 12h30, à Mozaïka pour des Escambis Joyeux !

Informations : 04 67 57 91 41
mozaika@sangonis.fr

CLUB DE LA 3EME JEUNESSE

Le plein d'activités

Vous avez plus de 60 ans ? Vous avez envie de rencontrer de nouvelles personnes, de sortir de vos lieux habituels ? De partager un savoir-faire, une expérience ? Le club de la 3ème jeunesse est fait pour vous !

Une fois par semaine, le club se réunit, pour organiser les prochaines rencontres ou réaliser des ateliers en fonction des envies des participants. Le club de la 3ème jeunesse, ce sont des ateliers qui s'enrichissent de votre expérience et de votre savoir-faire. En 2022, le club a organisé des repas (pique-niques ou repas à thèmes) ; des ateliers jeux de société, de découverte du goût, numériques, de yoga ; la rencontre d'un groupe de personnes venu de Lisbonne, une semaine en Italie.

Rendez-vous le 2 mars à 15h, pour comprendre comment le club fonctionne autour d'un goûter. Pour plus de renseignement, contactez Florent au 07 83 73 03 51 ou par mail à fvotovic@cemea-occitanie.org

---

LA LUDOTHEQUE À L'HONNEUR

Faites vos jeux à la bibliothèque municipale !

Les ateliers jeux sont de retour à la bibliothèque municipale. Depuis le début d'année, une ludothécaire en propose deux vendredis par mois. L'occasion pour les petits et les grands de découvrir des nouveautés, de partager et surtout de s'amuser. **Les prochains ateliers sont fixés les vendredi 17 et 31 mars, 14 et 28 avril, 12 et 26 mai.**

Pour toute information : 04 67 57 90 46
bibliotheque@sangonis.fr

"Jouons en ludothèque"

L'association "Jouons en ludothèque" propose également un lieu d'accueil et de jeu dédié aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte, tous les jeudis matins, à la salle polyvalente de Saint-André. L'occasion de jouer, d'échanger sur les questions liées à la parentalité et de rencontrer d'autres familles. L'accès est libre, gratuit et confidentiel et les ateliers sont assurés par une psychologue et une animatrice.

Informations : 04 67 69 00 81
jouonsenludotheque2@orange.fr

Bravo aux lauréats

Le concours d'initiative citoyenne a été renouvelé pour une troisième édition par les élus à la culture et à l'environnement, Serge Hodée et Clémence Offen.

Cette année, les participants devaient proposer un projet sur le thème de l'art de rue (toutes les formes d'art réalisées au sein de l'espace public.) Parmi les dossiers reçus, le jury d'évaluation, en se basant sur la faisabilité, l'aspect novateur du projet et l'impact sur notre territoire, a remis les prix suivants, le 4 février :

- **Un prix de 3000 € à "La Sauce" pour un cirque dessiné dans l'espace public,**
- **Un prix de 2000 € à "l'Apel" pour la chorale de l'école Jeanne d'Arc,**
- **Un prix de 600 € à l'IME l'Ensoleillade pour "Ploubelle la commune".**

Ils ont désormais toute l'année pour concrétiser leurs projets.

© Patricia Bellet

Des projets qui ont bien fleuri

L'écologie : tel était le thème qui a motivé les trois lauréats de l'édition 2021 du concours participatif organisé par la municipalité. Retour sur leurs initiatives.

Grâce à un premier prix (2 500 €), deux jeunes écologues de métier, habitant à Saint-André, ont pu concrétiser le projet qui leur tenait à cœur. « *En décembre, nous avons aménagé une mare près des carrières de Bages. D'ici le printemps, nous planterons des haies composées de diverses essences - érable de Montpellier, pin, chêne pubescent, arbres fruitiers greffés...* » annoncent Jason Crebassa et Justine Bertrand, membres de l'association naturaliste Lus. Objectif : favoriser la biodiversité sur le territoire de la Vallée de l'Hérault. « *Plus il y de mares et d'habitats attractifs, plus on crée des réseaux favorisant la circulation et le brassage génétique des espèces, amphibiens et libellules notamment* » précise Jason. La subvention obtenue a permis d'acheter la bâche PDM pour constituer la mare ainsi que les végétaux ; le carrier, Monsieur Bernadou ayant gracieusement mis à disposition sa mini pelle et son terrain. « *Lancer un concours pour permettre aux citoyens de mettre en oeuvre des actions en faveur de l'environnement n'est pas si fréquent au sein d'une commune* » souligne encore Jason. Le groupe Transition écologique de l'association La Sauce qui a décroché le deuxième prix (1 500 €) a imaginé lui, un projet festif et de sensibilisation en lien avec la 3e édition de « Zéro déchets, 100 % solidarité ». Ateliers, jeux, ramassage de déchets, spectacle, expo photos, vide-grenier ont animé la journée du 2 octobre pour sensibiliser le public aux bonnes pratiques du développement durable. L'association Lergue et les amarres (3ème prix d'un montant de 500 €), a proposé une visite guidée pour observer les ripisylves le 21 mai 2022, dans le cadre de la fête de la Nature. Et surtout pour aider les Saint-Andréens à comprendre l'importance de les entretenir. Il faut dire que le président de l'association, Jean Pablo Vezoli, croit beaucoup « *à l'éducation par l'action* » !

Une vraie place pour Saint-André !

Après de nombreux reports de calendrier, la place est entrée en chantier, début janvier.

L'objectif de ce réaménagement est de proposer un espace de vie agréable, sécurisé et délimité pour les piétons, tout en maintenant une zone de circulation pour les véhicules, sur une partie de la place. Pour rappel, la municipalité s'est appuyée sur l'expertise du maître d'œuvre TP SONERM, sur celle du cabinet d'experts forestier AVAL, venu réaliser un diagnostic phytosanitaire des arbres présents sur le périmètre du projet ainsi que sur l'avis de CMO Paysages, bureau d'étude de conception et de maîtrise d'œuvre paysagère.

Commerces ouverts et marché déplacé

L'accès aux commerces et le passage des riverains sont maintenus grâce à l'installation de passerelles sécurisées, tout au long des travaux. Les terrasses des commerçants sont protégées par des balises séparatrices de voies ("K16") lestées. Des parkings et des possibilités de stationnement demeurent accessibles. Nous rappelons néanmoins que les places de stationnement présentes sur la place sont destinées à de l'arrêt minute, afin de pouvoir vous rendre chez vos commerçants. Nous faisons donc appel au civisme afin d'en respecter l'usage. Vous pouvez donc conserver vos habitudes et continuer à vous rendre chez vos commerçants du centre-ville, malgré les travaux, afin de limiter l'impact sur leurs activités. Durant les phases 1 et 2 des travaux, vous pourrez également retrouver votre marché traditionnel, le mardi, sur les abords de la mairie (côté parking de l'Hôtel de Ville) et les vendredi et dimanche, sur le cours de la Liberté.

Le calendrier des travaux

Phase 1 (du 10 janvier jusqu'à mi-mars) : voirie de la place, de l'angle du cours Grégoire jusqu'à l'angle du cours Ravanières.
Phase 2 (de mi-mars jusqu'à mi-juin) : partie piétonne du cours de la Place.
Phase 3 (de mi-juin jusqu'à mi-juillet) : voirie du cours Ravanières.
Phase 4 (de mi-juillet jusqu'à octobre ou novembre) : voirie du parking de l'Hôtel de ville jusqu'à l'angle de l'avenue de Lodève.

Mise en accessibilité de l'arrêt de bus Lavergne

Un aménagement adapté des arrêts de bus s'avérait indispensable afin de permettre à tous les citoyens, dont les personnes à mobilité réduite, d'accéder aux transports en commun.

C'est pour répondre à cet enjeu que la municipalité a entrepris des travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus "Lavergne", situé au niveau du rond-point de l'Avenue de Clermont-l'Hérault. Le montant total des travaux s'élève à 18 740€. Le Conseil Départemental a accordé une subvention d'un montant de 3 000€ et une demande de subvention a également été adressée à la Région Occitanie.

La rue du Couvent a fait peau neuve

Les travaux de la rue du Couvent ont été finalisés en ce début d'année.

La réfection de la chaussée, la création d'un parking, la mise en place d'un cheminement piéton menant jusqu'au cours Ravanières et l'installation d'un arrêt-minute devant l'école Sainte Jeanne d'arc ont été réalisés.

Suivez les actualités de votre commune !

ILLIWAP, une nouvelle application gratuite à télécharger sur votre smartphone, vous permet désormais d'être informé en temps réel, des actualités à Saint-André-de-Sangonis.

Le principe est simple : vous téléchargez l'application sur votre smartphone et vous pouvez suivre les actualités de la commune. Si vous souhaitez que l'information vienne à vous, il suffit d'activer les notifications ! Grâce à illiwap, vous retrouverez donc, depuis votre téléphone, des informations telles que les actualités de la ville, les alertes, les infos pratiques (travaux, coupures d'eau...), l'agenda, des sondages... Un moyen de rester facilement informé, au quotidien. L'application est gratuite, sans inscription et sans publicité.

Avec le lancement de cette application, la municipalité souhaite poursuivre le développement de sa communication auprès des administrés, mais aussi élargir son périmètre de diffusion aux communes voisines. Illiwap vient donc renforcer les canaux de communication déjà existants tels que le nouveau site internet (www.saintandredesangonis.fr), la page facebook, le Griffe et la Gazette, ainsi que les panneaux lumineux et les sucettes d'affichage de la ville.

Permanences Rénovissime

Le programme Rénovissime de la CCVH vous aide à rénover votre habitat sous certaines conditions. Sont concernés les propriétaires dont le bien, construit depuis plus de 15 ans, est situé sur le territoire de la Communauté de communes ; les propriétaires bailleurs qui veulent rénover un logement loué ou réhabiliter un bien vacant afin de le louer ainsi que les propriétaires occupants qui souhaitent améliorer leur résidence principale. Les travaux doivent concerner les économies d'énergie, le maintien de l'autonomie ou la réhabilitation d'un logement dégradé et vétuste. A la clé : un accompagnement technique et administratif gratuit et des subventions pour financer jusqu'à 80 % du montant des travaux. Des permanences sont assurées en mairie de Saint-André : les mercredi 19 avril et 7 juin 2023, de 9h00 à 12h30. Vous pouvez prendre rendez-vous sur internet.

https://www.renovissime-valleeherault.fr/demande-rendez-vous-saint-andre-de-sangonis

INNOVATION

R&D concept sous le feu des projecteurs

La remise régionale du 20e prix de la TPE s'est déroulée le 6 décembre au palais des congrès du Cap d'Agde, en présence notamment de Jean-Pierre Gabaudan. Cinq entreprises ont été distinguées, dont R&D concept, implantée à Saint-André-de-Sangonis.

Le prix de la TPE, organisé par les CCI Hérault et Toulouse/Haute-Garonne, récompense les entreprises remarquables de moins de 10 salariés et de plus d'un an d'existence. 138 candidatures avaient été comptabilisées pour cette nouvelle édition, dont 86, héraultaises. Lors de la cérémonie, 5 trophées ont été décernés à des entrepreneurs dont le talent a fait la fierté des deux départements. Flora Joly et Céline Lapeyre, créatrices de R&D concept (Saint-André-de-Sangonis), ont reçu le prix « Réinventer ». Accompagnées par l'incubateur et pépinière d'entreprise de Novel.id., elles sont à l'origine d'une gamme de lunettes de soleil (EffetMer)

conçue à partir de déchets sauvages et de plastique recyclé. Un véritable projet d'économie circulaire ! Bravo également à l'autre lauréat de la Vallée de l'Hérault : Benjamin Auzier, designer en coutellerie et fondateur de l'entreprise Auzier à La Boissière, vainqueur de la catégorie « Faire ».

Bienvenue !

Trois nouveaux commerces sont venus enrichir l'offre sur notre commune.

Giugiu brunch : gamme de sandwichs, plats préparés et gourmandises salées et sucrées. A emporter. Service traiteur.
2, avenue de Montpellier. Tél. 07 88 45 69 59.

O royal food : restauration rapide (kebabs, tacos...). A emporter et livraisons.
38, Cours de la Place. Tél. 07 69 68 87 26

Le Gonis : pizzeria. Vente sur place et à emporter.
28, Cours de la Place. Tél. 09 51 10 55 58

en bref...

GE2P en cœur d'Hérault

Le Groupement d'Employeurs Partage Professionnels (GE2P) est une association loi 1901 à but non lucratif qui réunit des entreprises adhérentes, ayant des besoins de recrutement à temps partiel, quelques soient leur secteur d'activité et leur taille. Ce dispositif leur permet d'employer des salariés qu'elles n'auraient pas les moyens de recruter seules à temps plein. Le GE2P sélectionne le candidat idéal et complète son emploi du temps via une autre entreprise aux besoins complémentaires.

Pour plus d'infos : GE2P, 7 Place Saint Paul à Clermont l'Hérault. Tél : 06 89 25 06 45.

65 millions d'euros

C'est le budget 2023 voté pour la vallée de l'Hérault par le conseil communautaire du 12 décembre dernier, dont 23 M€ d'investissement. 3 M€ seront consacrés au développement des mobilités douces sur le territoire avec le lancement de l'aménagement du pôle d'échanges multimodal à Gignac, la construction de la passerelle piétonne et cyclable sur l'A750 et l'expérimentation du transport à la demande. L'eau potable et l'assainissement mobiliseront plus de 9 M€ : recherche de nouvelles ressources, rénovation des châteaux d'eau, stations d'épuration et réseaux. Autre priorité : l'habitat et le logement à travers la poursuite des aides aux propriétaires « Rénovissime » et le soutien à la création de logements sociaux.

PRÉVENTION

Élaguer pour se protéger

Le débroussaillement annuel permet de préserver la nature et ses biens. C'est surtout un acte civique, rendu obligatoire par le code forestier.

Ne laissez pas vos végétaux envahir l'espace, y compris public ! Le débroussaillement est obligatoire : en zone urbaine délimitée par un Plan d'Occupation des Sols (POS) ou un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour toute parcelle, même sans construction, sur l'intégralité de la parcelle, en zone non urbaine, dans les forêts, bois, plantations, reboisements, landes maquis et garrigues ainsi que sur tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres.

Où et quand débroussailler ?

En règle générale, le débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès. Concernant les profondeurs et les surfaces prévues par le Code forestier, l'arrêté préfectoral n° DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013 précise par type de commune ou partie de commune les prescriptions techniques applicables.

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, vous devez demander au propriétaire le droit d'y pénétrer. S'il refuse, les travaux sont à sa charge

Les végétaux à couper sont les broussailles, les buissons et arbustes, les végétaux morts, les hautes herbes, les branches basses des arbres et toutes les essences les plus inflammables. L'automne, l'hiver et le début du printemps sont les périodes les plus favorables.

Comment s'y prendre ?

La DDTM 34, en partenariat avec l'ONF et le SDIS, a réalisé un tutoriel pédagogique vidéo : https://vimeo.com/446755644.
Ensuite, les déchets verts doivent être soit évacués en décharge autorisée ou station de compostage, soit incinérés en respectant la réglementation sur l'emploi du feu (incinération interdite dans les zones urbaines).

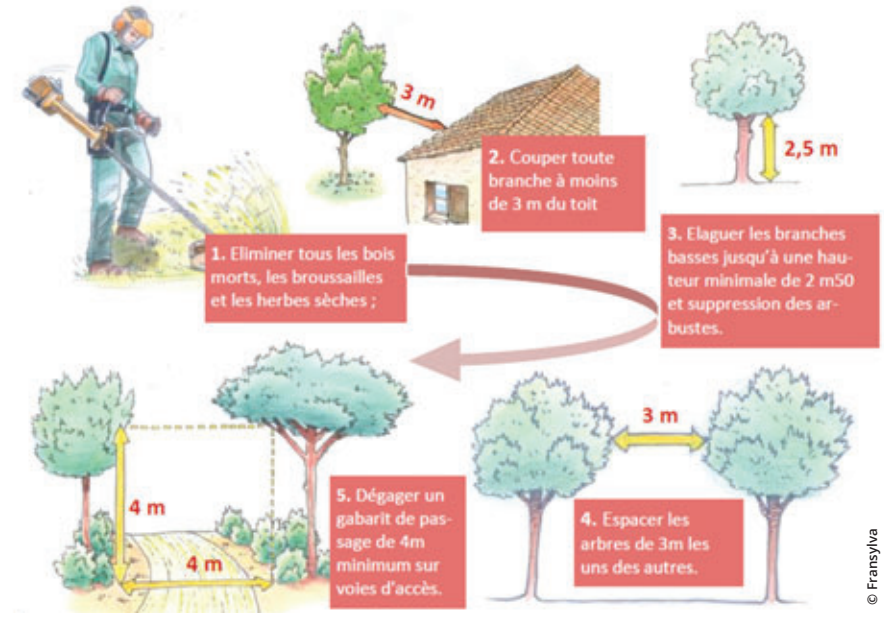

Plus d'infos sur le site Internet des services de l'Etat : http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Defense-des-forets-contre-les-incendies/Debroussaillement

en bref...

Incendies

L'association Fransylva 34 (Fédération des Syndicats de Forestiers Privés de France), a tenu son assemblée générale, le 16 décembre, dans les locaux de Novel ID. Madame Roselyne Labarrière Duchamp, présidente de Fransylva Hérault, a inauguré la journée, en présence de Jean-Pierre Gabaudan, maire de Saint-André-de-Sangonis et de Jean-François Soto, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Cet événement était l'occasion de faire le point sur l'importance de la prévention et de la lutte contre les incendies sur notre territoire. En effet, de nombreuses parcelles ont été ravagées par le feu en 2022. Il a également été rappelé l'obligation légale et l'importance du débroussaillement.

Gare aux sanctions

En cas de non réalisation d'une obligation de débroussaillement, les propriétaires s'exposent à une contravention pouvant s'élever à 1500 €, avec mise en demeure. De plus, en cas de sinistre, l'assurance sera en droit de ne pas couvrir les dommages et la responsabilité du propriétaire pourra être recherchée.

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Des écoliers ravis du spectacle

Mi-décembre, les élèves des écoles de Saint-André-de-Sangonis ont pu assister à des spectacles de Noël, offerts par la municipalité.

Cette année, la compagnie Ong Dam a joué différentes représentations devant les élèves de la maternelle Roger Gaubil, de l'école élémentaire Randon et Anne Frank, de l'école Sainte Jeanne d'arc, sans oublier les jeunes de l'IME. "L'arche de Noël" a fait voyager les plus petits dans la féerie de fin d'année tandis que les plus grands ont découvert les aventures mouvementées d'hommes et d'animaux, à travers le monde grâce à "Tambour Ocean". Au total, 800 enfants ont pu apprécier cette parenthèse imaginaire et sont repartis avec un goûter de Noël préparé par la mairie et distribué à la fin de chaque spectacle par Didier Carayon, adjoint au maire, chargé de l'enfance et de la jeunesse.

Chalets et patinoire ont fait le plein

Le marché de Noël a animé la cour du centre Mozaïka et le square Aussel pendant plus d'une semaine à Saint-André-de-Sangonis.

L'inauguration du marché de Noël a été un franc succès, avec la grande parade du Père Noël, ses mascottes et son traîneau lumineux, suivis de l'apéritif offert par la commune. De nombreuses animations sont ensuite venues ponctuer la semaine, avec la traditionnelle patinoire, qui a fait le bonheur des petits et des grands ! En 2023, le marché devrait retrouver son emplacement traditionnel, sur la place.

en bref...

Livre à domicile

Les jeunes de l'IME, accompagnés d'une éducatrice, vous apportent les sélections de la bibliothèque de Saint-André et vos réservations de livres, entre 14h et 16h : les lundi 6 mars, 3 avril, 22 mai et 26 juin 2023.

Contactez la bibliothèque si vous êtes intéressé : 04 67 57 90 46 / bibliotheque@sangonis.fr

Anim'Manga

C'est l'événement japonais en vallée de l'Hérault : cinq mois de rendez-vous destinés aux jeunes de 11 à 25 ans des ALSH ados, collèges et lycées de la vallée de l'Hérault, et à tous les autres jeunes du territoire. Projections, ateliers numériques, lecture d'albums, rencontres, le réseau des bibliothèques proposera notamment une quinzaine de rendez-vous en avril et mai.

MARS

DIMANCHE 5 MARS
17h ▪ Salle des fêtes
Loto par la Ligue Contre le Cancer

VENDREDI 10 MARS
De 10h à 12h ▪ Mozaïka
La Parenthèse - Atelier de dégustation
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 10h à 12h ▪ Salle Polyvalente
Conférence "l'impact de l'Activité Physique sur la Santé pour les seniors "
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Activité parents-enfants
Entrée libre

SAMEDI 11 MARS
De 10h à 12h30 ▪ Mozaïka
L'escambi du samedi
Entrée libre

DIMANCHE 12 MARS
17h ▪ Salle des fêtes
Loto par l'Olympique Saint-Andréen

VENDREDI 17 MARS
De 10h à 12h ▪ Salle Polyvalente
Atelier sport santé pour les seniors
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Activité parents-enfants
Entrée libre

De 17h à 18h30 ▪ Bibliothèque municipale
Atelier jeux
Entrée libre

DIMANCHE 19 MARS
17h ▪ Salle des fêtes
Loto par l'Olympique Saint-Andréen

VENDREDI 24 MARS
De 10h à 12h ▪ Mozaïka
La Parenthèse - Atelier créatif peinture au doigt
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 10h à 12h ▪ Salle Polyvalente
Atelier sport santé pour les seniors
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Activité parents-enfants
Entrée libre

SAMEDI 25 MARS
Mozaïka
Carnaval
Départ à 14h devant la mairie

De 14h à 17h ▪ Salle des fêtes
Concours de belote - Los Porcs Négrès

De 18h à 22h ▪ Salle Polyvalente
Soirée jeux - La Sauce
Entrée libre

DIMANCHE 26 MARS
17h ▪ Salle des fêtes
Loto par les Acteurs Économiques ZAE la Garrigue

JEUDI 30 MARS
Salle des fêtes
Cinéma

VENDREDI 31 MARS
De 10h à 12h ▪ Salle Polyvalente
Atelier sport santé pour les seniors
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Activité parents-enfants
Entrée libre

De 17h à 18h30 ▪ Bibliothèque municipale
Atelier jeux
Entrée libre

AVRIL

DIMANCHE 2 AVRIL
17h ▪ Salle des fêtes
Loto par la Chapelle de Cambous

VENDREDI 7 AVRIL
De 10h à 12h ▪ Mozaïka
La Parenthèse - Atelier motricité
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 10h à 12h ▪ Salle Polyvalente
Atelier sport santé pour les seniors
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Activité parents-enfants
Entrée libre

SAMEDI 8 AVRIL
De 10h à 12h30 ▪ Mozaïka
L'escambi du samedi
Entrée libre

VENDREDI 14 AVRIL
De 10h à 12h ▪ Salle Polyvalente
Atelier sport santé pour les seniors
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Activité parents-enfants
Entrée libre

De 17h à 18h30 ▪ Bibliothèque municipale
Atelier jeux
Entrée libre

JEUDI 20 AVRIL
Salle des fêtes
Cinéma

VENDREDI 21 AVRIL
De 10h à 12h ▪ Salle Polyvalente
Atelier sport santé pour les seniors
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Activité parents-enfants
Entrée libre

VENDREDI 28 AVRIL
De 10h à 12h ▪ Salle Polyvalente
Atelier sport santé pour les seniors
Sur inscription au 04 67 57 91 41

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Activité parents-enfants
Entrée libre

De 17h à 18h30 ▪ Bibliothèque municipale
Atelier jeux
Entrée libre

LES MARCHÉS À SAINT-ANDRÉ

Tous les les mardis, vendredis et dimanches de 8h à 13h.

→ **Retrouvez l'agenda complet et mis à jour sur www.saintandredesangonis.fr**

SAINT-ANDRÉ J'AIME

Voilà, notre place est en plein chantier.

Des arbres centenaires ont été abattus, certains le nécessitaient, d'autres auraient pu être conservés avec la bonne volonté de notre maire. Pour cela, il aurait fallu qu'il concerte et modifie son projet en tenant compte des avis de la population. Nous ne pouvons qu'espérer que le projet final sera acceptable et conviendra à tous. Pour les prochains étés, il sera difficile de trouver un coin à l'ombre.

Pendant les travaux les commerces du centre ville continuent leurs activités, mais à quel prix ?

Il y a une perte de chiffre d'affaire pour tous les commerçants.

Rien n'est fait pour leur faciliter la vie, ni la votre d'ailleurs. La municipalité n'a mis en place aucun fléchage indiquant les commerces ouverts et les places de stationnement disponibles.

D'ores et déjà, ils subissent les effets de la crise énergétique, l'inflation, de plus la municipalité n'a rien mis en œuvre pour les aider pendant cette période de travaux. Elle n'a budgété aucune aide financière malgré leur demande. Nous soutenons les commerçants dans cette démarche. Comment une municipalité qui crée un préjudice à son commerce peut elle s'exonérer de prendre en charge une partie de celui-ci ?

C'est une mise à mort de nos petits commerces de centre ville, qu'ils soient anciens ou récents.

Nous ferons le nécessaire pour pousser la municipalité à mettre en place ce qu'il faut pour maintenir le commerce du centre ville.

Le groupe Saint-André j'aime est vigilant et actif et reste à la disposition de tous les Saint-Andréens.

Vous pouvez nous retrouver sur :

Notre site internet : https://www.saintandrejaime.fr/

Notre page Facebook : Saint André, j'aime

(Elodie SALMI, Jacqueline VERDU, Murielle THERMEA, Jean-Louis CEREZUELA, Yves GUIRAUD)

SAINT-ANDRÉ S'ÉVEILLE

Les Jardins de Saint André

Étude & Création de jardins

07 82 10 43 60

Entretien 50%

Professionnels à Domicile

lesjardinsdestandre@orange.fr

www.lesjardins-de-lherault.fr

SIMON TP

TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT
FONDATION • ENROCHEMENT • VRD
- professionnels et particuliers -

21, rue du Moulin à huile - St André de Sangonis

simonst@free.fr 06 63 52 62 43

VENTE DE PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTO

LMJ DISTRIBUTION

VOTRE AUTO, NOTRE MÉTIER !

FILTRATION
FREINAGE
ELECTRICITÉ
DISTRIBUTION
LIAISON AU SOL

Julien Sanchez
6, rue de Sainte Brigitte
34725 St André de Sangonis
04 99 67 41 91
lmj.distribution@orange.fr

efficity

ici, on réussit.

En 2023, on réussit votre projet immobilier

Acteur majeur depuis 15 ans, efficity et votre conseiller immobilier local vous accompagne.

Vous souhaitez **vendre, acheter, estimer** votre bien et être guidé de A à Z, **contactez Cyrille NAUDIN spécialiste du secteur.**

Mes Engagements :
Réactivité, Accompagnement, Suivi, Conseils

+33 6 22 61 90 42
cnaudin@efficity.com

TURCO AUTOMOBILE

EUROREPAR

Five Star

GARAGE TBM

MÉCANIQUE - CARROSSERIE

Toutes marques - Agréé tous sinistres - Vente de véhicules

RN 109 - Route de Montpellier
34725 ST ANDRÉ DE SANGONIS
Tél. 04 67 57 98 71
Mail. contact@garagetbm.fr

Rejoignez-nous sur :
Groupe Turco Automobile

MONUMENT - CAVEAU
POMPES FUNÈBRES
CONTRAT OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
ARTICLE FUNÉRAIRE

VAN DEN HOECK

-DEPUIS 1932-

04 67 96 09 91 - 2 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
ZA LES PRÈS 34800 CLERMONT L'HÉRAULT
N° Habilitation 21-34-00018

Habitat pour seniors
Le Pavillon d'À Côté

OUVERTURE 1er TRIMESTRE 2023

Des logements adaptés et personnalisés
16 appartements de 38 à 44 m² (T2) avec terrasses
dans un environnement sécurisé et fonctionnel
De nombreux espaces communs
Un lieu de vie rassurant et sécurisé
Un soutien à la convivialité et à l'autonomie

À partir de 1 897€ loyer, charges et services associés

N'hésitez pas à nous consulter au 04 67 55 55 20
contact@mdryvescouzy.com

Maman Natur'elle

COUCHES LAVABLES
PORTAGE
VÊTEMENTS
REPAS
SOINS
JOUETS
MATERNITÉ

www.maman-naturelle.com

DRIVE
Venez retirer vos commandes
directement dans notre entrepôt situé
28 Rue du Moulin à Huile - Ecoparc La Garrigue
à St André de Sangonis

OPTIQUE MULTIVISION DEVIENT
LE COLLECTIF DES LUNETIERS

L'ÉQUIPE RESTE LA MÊME,
SEUL LE NOM CHANGE !

LE COLLECTIF DES LUNETIERS

POUR FÊTER CET ÉVÉNEMENT NOUS VOUS OFFRONS
-40%
SUR LES
MONTURES OPTIQUES ET SOLAIRES*

LE COLLECTIF DES LUNETIERS
Zac Cosmo
21 Rue Pierre Mendès France
34150 Gignac
Tél. : 04 67 84 36 23